



Cession de parts cogérant 50% association conflictuelle

Par Zebresse

Bonjour,

Bonjour,

Actuellement cogérante dans une sarl, je voudrais savoir si le fait de céder gratuitement mes parts à min associés cogérant est possible ou non ?! Car notre association se passe tres mal.

On me dit que non car assimilé a une donation deguisee.

Si quelqu'un a des competence en la matiere ou connait un bon conseiller sur la region de melun.

Par avance merci

Merci de vos réponses